

DIPLÔME D'ÉTAT

TECHNICIENNE/TECHNICIEN
DE L'INTERVENTION SOCIALE
ET FAMILIALE (DE TISF)



Taux de réussite
2023 : 100 %



OBJECTIFS DE LA FORMATION



DURÉE ET PROGRAMME

Les compétences à acquérir tout au long de la formation doivent permettre aux diplômés :

La formation se déroule en alternance entre le centre de formation (**950h**) et 3 stages pour un total de **1 155h** sur une durée totale de **20 mois**.

Le programme de formation aborde six Domaines de Formation (DF) :

- L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet individualisé
- L'accompagnement vers l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne
- L'aide à l'insertion dans l'environnement et à l'exercice de la citoyenneté
- La participation au développement de la dynamique familiale

DF 1 : 270h Conduite du projet à l'aide de la personne

DF 2 : 100h Communication professionnelle et travail en réseau

DF 3 : 150h Réalisation des actes de la vie quotidienne

DF 4 : 150h Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne

DF 5 : 150h Contribution au développement de la dynamique familiale

DF 6 : 130h Accompagnement social vers l'insertion

MISSIONS

Les Technicien.ne.s de l'Intervention Sociale et Familiale effectuent une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes, leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.

Les TISF ont un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion. Ils contribuent au développement de la dynamique familiale et soutiennent tout particulièrement la fonction parentale. Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention des TISF.

Ils accompagnent et soutiennent les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou en situation d'handicap.

Ces interventions s'effectuent au domicile habituel ou de substitution, dans leur environnement proche ou en établissement. Le TISF est un professionnel de terrain.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie mise en œuvre est constituée de cours magistraux, travaux de groupes, exercices pratiques à visée pédagogique d'apprentissage et d'organisation de la réflexion, groupes d'analyse des pratiques professionnelles...

Différentes productions écrites sont réalisées, à part égale avec la production orale.

Constamment, les mises en situations pratiques favorisent une pédagogie de l'apprentissage en faisant, tout en mobilisant les étayages théoriques transmis.

Le centre est équipé d'un pôle technique constitué d'une cuisine pédagogique, d'une salle pour l'entretien du linge et l'hygiène des locaux, d'un espace soins aux personnes en situation de dépendance (ergonomie) et de puériculture et soins aux jeunes enfants.

La pédagogie de l'alternance associe pleinement les sites-qualifiants à la construction des compétences professionnelles de chaque stagiaire, permettant une combinaison harmonieuse des savoirs théoriques et pratiques.

Cette approche dynamique de la formation contribue à la construction de l'identité professionnelle des stagiaires, ainsi qu'à leur intégration réussie dans leur futur milieu de travail.



Le DE TISF est également accessible par la VAE

Plus d'infos sur www.larouatiere.com



CONDITIONS D'ACCÈS ET MODALITES DE SELECTION

La formation T.I.S.F est ouverte aux candidats majeurs à la date du début de la formation.

Les candidats dans le cadre de financement employeur (plan de développement des compétences, contrat de professionnalisation)

ou projet de Transition professionnelle sont soumis aux mêmes conditions d'accès aux 2 épreuves de sélection.

L'**épreuve écrite d'admissibilité**, d'une durée de deux heures, doit permettre à l'établissement de formation de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats

Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 4 sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité

L'**épreuve orale d'admission**, d'une durée de 20 minutes, doit permettre à l'établissement de formation d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats.

DÉROULEMENT DES SESSIONS

Chaque année 1 session ouvre en septembre et se déroule sur 2 années scolaires.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Le dépôt de candidature s'effectue à partir de janvier chaque année.

Le dossier d'inscription est à télécharger en ligne sur le site : <http://www.laraouatiere.com>

Contacts

Nachida AMRINE

Coordinatrice Pédagogique
namrine@larouatiere.com
04 68 60 58 44

Carine GRANIER

Secrétaire du pôle
cgranier@larouatiere.com
04 68 60 56 08

Formation accessible à l'apprentissage
CFA Sanitaire et Social



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain

Contact :

stephanie.cros@cfa-sanitaire-social.com



Plus d'infos sur www.larouatiere.com

COUT ET FINANCEMENT

Voir les tarifs sur le site : www.larouatiere.com

La Région OCCITANIE finance 12 places chaque année pour l'accès à la formation TISF.

La Région peut également verser une bourse aux étudiants non-salariés dont les revenus personnels et/ou familiaux sont reconnus insuffisants et sous réserve qu'ils remplissent les conditions décrites dans le règlement d'attribution des bourses sanitaires et sociales. Il existe 6 échelons de bourse (de **0 à 4370 euros** par année de formation)

CERTIFICATIONS

Le référentiel de certification est composé de 6 épreuves validant chacune un domaine de compétences et dont les modalités sont précisées à l'annexe 2 "Référentiel de certification" de l'arrêté du 26 avril 2006. Elles sont organisées comme suit :

4 épreuves organisées par l'établissement de formation :

- Une épreuve relative à la communication professionnelle (DC2) et au travail en réseau
- 4 épreuves relatives à la réalisation des actes de la vie quotidienne (DC3) : contrôle continu en cours de formation
- Une épreuve relative à la transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (DC4)
- Une épreuve relative à l'accompagnement social vers l'insertion (DC6)

Chacune des épreuves organisées par l'établissement de formation est évaluée par deux examinateurs, un formateur et un professionnel.

2 épreuves organisées par le représentant de l'État dans la Région (DREETS).

- Une épreuve relative à la contribution au développement de la dynamique familiale (DC5)
- Une épreuve relative à la conduite de projet d'aide à la personne (DC1)